



Procès verbal

de la réunion spéciale des membres du Conseil d'administration
de l'Association des producteurs Ail Québec
le 2015-08-12, à 09 :30.
tenue sur Via (en ligne)

Sont présents :

Denis Dalpé, président

Denys Van Winden, vice-président

Jean Lafontaine, secrétaire-trésorier

Sont absents :

1. Ouverture de la réunion

Le quorum étant dépassé, la réunion débute à 09 30.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M. Denis Dalpé est nommé président d'assemblée et M. Jean Lafontaine agit comme secrétaire.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

Le président, M. Denis Dalpé, fait lecture de l'ordre du jour remis aux membres. Aucun ajout ou changement n'étant proposé, il est adopté à l'unanimité.

4. Retour sur la rencontre de ce matin (08 :00 hrs) avec Raphaël Reboul

D'emblée il a catégoriquement refusé notre proposition de devenir son représentant exclusif au Québec, prétextant qu'il ne peut pas «laisser tomber» Marie-Pascale. Nous avons eu beau lui expliquer qu'il n'est nullement question de la laisser tomber, il ne veut rien entendre. Nous convenons néanmoins d'aller de l'avant à titre expérimental et d'envoyer à nos membres une invitation à former un groupe d'achat pour la semence certifiée des producteurs de Prosemail. J. Lafontaine se chargera de la rédiger, D. Dalpé en fera la mise en page et la postera aujourd'hui même car les délais évoqués par R. reboul sont très serrés. Proposé par D. Van Winden.

Secondé par J. Lafontaine.

Adopté à l'unanimité.

(Voir copie en Annexe 1). Raphaël Reboul doit par ailleurs nous faire parvenir dans les prochaines heures des informations supplémentaires que nous transmettrons aux membres dans un deuxième envoi. (Voir courriel de R. Reboul et notre deuxième message aux membres en Annexe 2).

5. Clôture de la réunion

Aucun autre sujet n'étant proposé, la réunion se termine à 10:15.

Le président,

Le secrétaire,




Denis Dalpé

Jean Lafontaine

Annexe 1

Objet: achat et importation de semences d'ail français certifié pour plantation cet automne.

> **Formation d'un groupe d'acheteurs membres d'Ail Québec: une seule commande possible en 2015.**

> **Prix raisonnable. Si intéressé, il faudra pouvoir le manifester rapidement.**

> **Plus d'information à venir.**

>

> Bonjour,

>

> Ceux qui ont assisté à la Journée provinciale sur l'ail l'hiver dernier à St-Hyacinthe savent que sous l'impulsion de **Marie-Pascale Beaudoin**, conseillère horticole au MAPAQ, des expériences de culture ont été faites cette année dans quatre régions du Québec avec une dizaine de variétés françaises d'ail certifié sans nématode et indemnes ou tolérantes au virus OYDV, et comprenant ail blanc ou violet d'automne et ail rose alternatif ou de printemps.

>

> Ces plants ont été récoltés à la fin de juillet en présence d'une délégation des producteurs français, de membres d'Ail Québec et de conseillers du MAPAQ, et des échantillons ont ensuite été envoyés au laboratoire pour analyses. Nous sommes maintenant en mesure de proposer à un plus grand nombre de pousser l'expérience un peu plus loin avec la formation d'un groupe d'achat de quelques variétés ayant donné les meilleurs résultats dans la phase 1 du projet.

>

> Bien sûr il fallait d'abord attendre de voir les résultats avant d'aller plus loin, mais nous voici déjà à la mi-août, et les producteurs français ont des exigences bien précises à respecter pour pouvoir exporter chez nous. Bref le temps nous presse. D'où l'envoi du présent message qui a pour but de vous présenter l'opportunité afin que vous puissiez y réfléchir dès maintenant. D'autres informations vont suivre dans les heures à venir. Personne n'est encore en mesure d'affirmer que ces nouveaux cultivars pourront résoudre tous nos problèmes, mais nous croyons sincèrement qu'il vaut la peine de pousser l'expérience.

>

> **Vous devrez être en mesure de donner votre commande avant le 16 août 2015.**

>

> À très bientôt,

>

> Votre c.a.

> Denis Dalpé,

> Denys Van Winden

> Jean Lafontaine

Annexe 2

re: FW: Urgent: formation d'un groupe d'achat de semences d'ail certifiées

Raphael Reboul

2015-08-12

À : jean lafontaine



Bonjour jean

Nous sommes désolés de vous faire passer ces commandes dans la précipitation mais compte tenu du délai (besoins d'obtenir les plants pour la fin septembre) et du travail supplémentaire que nous devons réalisé sur les quantités commandées(éracinage pour la norme sans terre canadiene) il nous faut réagir vite.

Les variétés proposées au vus des résultats obtenus grâce aux essais chez vous sont : Messidor et Therador. Se sont deux variétés d'ail blanc à fort potentiel de rendement. Messidor à tendance à faire des caïeux plus gros que Thérador. Par contre Thérador à un meilleur enracinement et aussi une légère coloration violette en fonction des climats.

Les plants d'ail que nous vous proposons sont certifiés par le S.O.C. (organisme de contrôle français) qui garantit (par l'apposition d'un certificat bleu sur les sacs), que la variété vendu est bien la bonne ; que la culture à était produite avec moins de 1% de virus (O.Y.D.V. ; L.Y.S.V.) et enfin l'absence de nématodes (*Dytilenchnus Dipsaci*) ainsi que de pourriture blanche (*Sclerotinium Cepivorium*). Par contre ce certificat ne garantit pas le résultat de la récolte, en fonction des conditions climatiques rencontrées pendant la culture.

Les variétés produites en France font l'objet d'une protection d'obtention. Le canada a ratifié la convention de l'U.P.O.V qui fait valoir le droit des obtenteurs pour les variétés protégées.

En claire on ne peut pas multiplier une variété protégée.

Dans un kilo d'ail on trouve environs 140 caïeux de Messidor et 150 caïeux de Therador.

Nous commercialisons l'ail en sac de 20 Kg

Nous expédierons les variétés cette année pour que vous les receviez fin septembre. En parallèle, nous allons effectuer un essai de conservation de l'ail d'automne avec plantation au Canada au printemps. Compte tenu des modifications physiologique que cela peut impliquer sur l'ail ; nous réaliserons seulement un essai cette année et nous ne prendrons pas le risque de vous commercialiser ces variétés avant le retour d'expérience sur les plantation au printemps.

Le prix final de l'ail livré au Quebec sera de 8.50€/Kg en conventionnel et

10€/Kg en bio

Si vous voulez plus d'informations, n'hésitez pas à me recontacter, vous trouverez le schéma de production de plants d'ail ainsi que les fiches variétales des variétés sur le site de Prosemail : plant-certifie-ail.org/pages/prosemail.php,

Bien cordialement

Raphael

Annexe 3

Urgent:Achat de semences certifiées

Bonjour,

Voici les informations concernant les semences d'ail certifié que nous nous proposons d'importer pour plantation cet automne.

D'abord, de quoi s'agit-il?

http://plant-certifie-ail.org/pages/controle_et_certification.php

http://plant-certifie-ail.org/pages/etapes_controle.php

Les variétés disponibles cette année: **Messidor** et **Thérador**, des ails blanc d'automne à col souple. Un bulbe de Messidor contient de 8 à 15 caïeux, un bulbe de Therador peut en contenir jusqu'à 19.

http://plant-certifie-ail.org/pages/fiche_variete.php?id=22

http://plant-certifie-ail.org/pages/fiche_variete.php?id=5

Les prix?

ail conventionnel à 8,50 Euros/kg

ail biologique à 10 Euros/kg

Un kilo de Messidor contient environ 140 semences (poids moyen par caïeu: 7 g)

un kilo de Therador contient environ 150 semences (poids moyen par caïeu: 6 g)

(1 EU = 1.44477 CAD)

Les quantités?

L'ail sera livré en sacs de 20 kg. En principe il n'y a pas de limite de sacs par client, mais peut-être vaudrait-il mieux se garder une petite gêne, considérant que nous n'en sommes encore qu'au stade expérimental.

Et l'ail de printemps?

Nous recevrons en avril 2016 une petite quantité d'ail Messidor qui aura été conservé tout l'hiver en France, dans des conditions idéales. Ce matin notre interlocuteur français évoquait le chiffre de 40kg. Peut-être sera-t-il possible d'aller jusqu'à 100 kg? Cet ail sera partagé entre quelques producteurs localisés dans les régions où le couvert de neige est plus aléatoire. Les résultats observés cet été sur la ferme de Denys Van Winden à Sherrington donnent à penser que la vigueur du Messidor lui permettrait de donner des résultats intéressants. À suivre...

Restrictions

Les variétés produites en France font l'objet d'une protection d'obtention. Le Canada a ratifié la convention de l'U.P.O.V qui fait valoir le droit des obtenteurs pour les variétés protégées.

En clair on ne peut pas multiplier une variété protégée.

Espérant que ces informations vous aideront à prendre une décision éclairée, nous attendons vos commentaires. Vous devrez être en mesure de placer votre commande **avant le 16 août 2015.**

Votre c.a.,

Denis Dalpé

Denys Van Winden

Jean Lafontaine